

DECISION n° 2023-206

Portant sur la signature du marché n° 2023-053 :
« Acquisition Renault Kangoo Van e-tech électrique Extra EV45 11KW »
Avec la société KEOS – RENAULT SALON DE PROVENCE
Pour un montant total de 29 237.76 € HT soit 35 875.76 € TTC

Le Maire de la Commune de Lambesc.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22, L.2122-23 ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération n° 2022-017 du 23 février 2022 portant délégation à Monsieur le Maire de certaines attributions du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du CGCT ;

VU l'avis favorable émis par la Direction Générale de la collectivité en date du 21 Juillet 2023 ;

CONSIDERANT la nécessité pour la Commune de signer le marché n° 2023-053 : Acquisition Renault Kangoo Van e-tech électrique Extra EV45 11KW avec la société KEOS – RENAULT SALON DE PROVENCE,

DECIDE

En exécution des pouvoirs susvisés,

Article 1.- De conclure le marché n° 2023-053 : Acquisition Renault Kangoo Van e-tech électrique Extra EV45 11KW avec la société KEOS – RENAULT SALON DE PROVENCE, sise 666 Boulevard du Roy René – 13300 SALON DE PROVENCE

La date de livraison estimée est le 20 Décembre 2023

Article 2.- Le montant du marché s'élève à :

- 29 237.76 € HT soit 35 875.76 € TTC

Article 3.- La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le requérant peut former son recours soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique, par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr. Dans ce délai, il peut être présenté un recours administratif auprès de la commune, prorogeant le délai de recours contentieux.

Article 4.- La Direction Générale des Services de la ville de Lambesc est chargée de la décision dont ampliation sera adressée à

- Monsieur le Sous-Préfet
- Monsieur le Receveur Municipal

Fait à Lambesc, le 21 Juillet 2023

Bernard RAMOND

Maire de Lambesc

Conseiller métropolitain de la Métropole Aix-Marseille-Provence



Pour le Maire empêché,
Par délégation,
La Première Adjointe,
Claire BLANC